EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2. Mmes BODET, REMBERT, RIBEIRO et MM. BARDOT, BIANCHI, GIRARD, LESBRE, SEVRE, VIRGOULAY ne prennent part ni au débat, ni au vote.

SOUTIEN A LA CULTURE ET A DIVERSES ASSOCIATIONS

Plusieurs associations locales bénéficient, soit en raison de l'importance de leurs activités, soit parce qu'elles organisent une manifestation annuelle reconnue, d'une subvention qui leur est traditionnellement allouée dès le vote du Budget Primitif.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

COMEDIE DE CLERMONT-SCENE NATIONALE : 834.630 €

La Comédie est une structure associative chargée d'élaborer une programmation culturelle de qualité axée sur la création contemporaine. Elle a été labellisée par le Ministère de la Culture en tant que Scène Nationale.

La Ville met à la disposition de cette structure des moyens financiers ainsi que des locaux et du personnel afin qu'elle puisse pleinement remplir sa mission et satisfaire un public toujours plus nombreux et exigeant.

THEATRE DU PELICAN : 45.800 €

Cette association logée dans des locaux de la Cour des Trois Coquins est liée à la Ville dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel.

Elle réalise des opérations de sensibilisation au sein du milieu scolaire et extrascolaire, afin de favoriser la diffusion des projets artistiques et de sensibiliser par ce moyen l'esprit de liberté de la jeunesse.

WAKAN THEATRE : 33.000 €

La Compagnie bénéficie d'une nouvelle convention triennale en vue de poursuivre ses créations en relation avec des personnages, des lieux, des œuvres historiques (V. Hugo…).

BRUT DE BETON : 23.000 €

Les premières représentations de WOMEN ont eu lieu du 9 au 13 novembre 2007, salle Boris Vian et le spectacle 4.48 Psychose a été donné en avril dernier à la Cour des Trois Coquins.

Par ailleurs, la compagnie poursuit ses ateliers théâtre en milieu scolaire, son atelier d'écriture ainsi qu'un vaste programme d'initiation à la réflexion philosophique et d'échanges sur la place du spectacle vivant dans la société.

COMPAGNIE DOMINIQUE FREYDEFONT : 18.300 €

La convention triennale permettra la poursuite d'un travail qui donne sa place à l'artiste au cœur de la cité.

Une action de formation professionnelle et une pratique pluridisciplinaire et intergénérationnelle favorisent l'ouverture du spectacle vivant à de nouveaux publics. La compagnie participe par ailleurs à des projets interrégionaux.

VALET DE CŒUR :

6.000 €

Pour cette compagnie qui compte 15 comédiens, 2007 aura été une année riche puisqu'elle aura donné 40 représentations.

Deux autres spectacles sont en préparation pour fin 2007 – début 2008.

COMPAGNIE ATHRA : 15.000 €

Dans le cadre de son conventionnement, la compagnie développe ses créations inspirées de rencontres aux Antilles et en Amérique du Sud avec « La Petite Marchande de je t'aime ». La poursuite des rencontres aboutira à un grand spectacle et à l'édition de ses carnets de voyage.

ECART THEATRE : 20.000 €

Deux nouvelles créations ont vu le jour en 2007 et ont été présentées au public clermontois à la Cour des Trois Coquins et dans le cadre des Contre-Plongées de l'été..

Des stages destinés aux jeunes professionnels et aux amateurs chevronnés seront aussi organisés par la compagnie qui projette de monter Georges Dandin de Molière fin 2008.

LES AMIS DU PETIT VELO : 62.200 €

L'association assure une programmation de qualité axée sur la découverte d'un théâtre contemporain et moderne et contribue ainsi à la diversité de l'offre culturelle clermontoise. Les 40 représentations données cette année ont attiré 7075 spectateurs constitués à 45 % par des scolaires.

Elle accueille également des actions culturelles soutenues par la Ville dans le domaine du spectacle vivant.

PEUPLE ET CULTURE PUY-DE-DOME : 7.750 €

La Ville participe au fonctionnement de cette structure qui propose, par le biais de « la Petite Gaillarde », une programmation éclectique complémentaire aux autres salles de spectacles. Elle fédère un certain nombre d'associations dont certaines interviennent dans le domaine des musiques actuelles.

CERCLE AMELIE MURAT : 2.170 €

L'association qui perpétue le souvenir de la poétesse Amélie Murat organise chaque année un concours de poésie reconnu au niveau national, doté du prix de la Ville.

ASSOCIATION DES AMIS DES MUSEES D'ART : 3.050 €

L'association organise différentes activités dans les musées clermontois en particulier des visites guidées et des conférences.

Elle fait aussi fonctionner des ateliers de dessin pour enfants et adultes et programme des voyages culturels pour ses adhérents.

Elle a fait don à la Ville d'une œuvre de Thomas Degeorge représentant le portrait d'Antoine Blatin, ancien maire de Clermont-Ferrand.

FONDS D'AIDE MADELEINE SIMONET : 1.560 €

Fonds créé au sein de l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand en mémoire de Madeleine SIMONET, enseignante en Sociologie très investie dans l'établissement et ancienne conseillère municipale. Il constitue une aide sociale très précieuse pour les étudiants les plus démunis de cette école.

ASSOCIATION DES ARTISTES D'AUVERGNE : 1.150 €

L'association qui œuvre pour promouvoir la pratique et la diffusion des arts plastiques des amateurs régionaux organise diverses expositions dans le département et surtout le Salon annuel des Artistes d'Auvergne doté d'un prix de la Ville.

ASSOCIATION POUR LA GESTION DE L'ORCHESTRE D'AUVERGNE : 420 000 €

Fondé en 1981 par la Ville, la Région, et l'Etat, l'Orchestre d'Auvergne a su acquérir au fil des années une renommée qui en fait l'un des meilleurs ensembles européens de sa catégorie. Il programme une saison complète à Clermont-Fd, donne des concerts-animations dans les salons de l'Hôtel de Ville et assure une démarche éducative auprès des jeunes scolaires.

Au cours de la saison, il a donné 74 concerts qui ont accueilli près de 40000 spectateurs. 6 concerts ont été organisés à l'étranger, 16 dans d'autres régions françaises et 52 en Auvergne.

CENTRE LYRIQUE D'AUVERGNE : 341 000 €

Le Centre assure depuis sa création la programmation d'une saison lyrique de haut niveau en privilégiant des coproductions avec d'autres structures professionnelles. La saison est complétée par l'organisation d'un concours international de chant dont les lauréats se voient proposer des contrats pour les productions à venir.

ASSOCIATION POP'ART :
(régisseur de la Coopérative de Mai) **497.590 €**

L'association organise chaque année près de 150 concerts et événements dans le domaine des musiques actuelles en liaison avec les acteurs culturels locaux tout en privilégiant une politique tarifaire attractive.

Outre la diffusion musicale, les missions de la Coopérative concernent le soutien à la scène locale, l'organisation de résidence artistique, l'accompagnement des groupes locaux émergents, la médiation.

MUSIQUE D'AUJOURD'HUI A CLERMONT : 10.000 €

Depuis 1998, l'association organise un Festival des Musiques Démesurées consacré à la promotion de la musique contemporaine. L'édition 2008 accueillera des jeunes compositeurs européens et l'Orchestre d'Auvergne participera à cette programmation.

ORCHESTRE D'HARMONIE DE CLERMONT-FERRAND : 22.000 €

Diffusion, création et enseignement de la musique d'orchestre d'harmonie à l'occasion de diverses cérémonies et manifestations culturelles.

L'Orchestre a donné plus de vingt concerts au cours de la saison 2006-2007 dont les 2/3 à Clermont-Ferrand. Il était présent lors de l'inauguration du Centre Blaise Pascal et à celle du tramway.

LES AMIS DE LA MUSIQUE : **7.600 €**

Organisation d'une programmation de concerts musique classique. Sept concerts sont prévus au cours de la saison 2007- 2008 à la Maison de la Culture à Polydôme et à l'église Saint-Genès-les-Carmes.

CHORALE UNIVERSITAIRE : **3.300 €**

Participe à la promotion et à la diffusion du chant choral et s'associe aux missions des universités. Donne cinq ou six concerts par saison. Le programme musical 2007-2008 sera riche de deux requiem.

ORCHESTRE UNIVERSITAIRE : **3.300 €**

Cette formation soutient et développe la pratique musicale au sein de la communauté universitaire clermontoise et assure la programmation d'une dizaine de concerts par an.

ASSOCIATION LA VIVA : **15.250 €**

L'association organise directement ou participe à l'organisation de concerts vocaux en partenariat et au profit d'associations humanitaires.

QUATUOR PRIMA VISTA : **6.000 €**

Ce quatuor à cordes propose une saison de sept concerts à Clermont-Ferrand mais donne également des représentations dans la région. Il fêtera sa dixième saison en poursuivant son travail de réhabilitation de l'œuvre de Georges Onslow.

SAUVE QUI PEUT LE COURT METRAGE : **284 450 €**

L'association qui a pour objet la défense et la promotion du Court Métrage organisera en janvier 2008 la 30ème édition du Festival National, la 19ème édition du Festival International et la 23ème édition du marché du film court. Un éclat particulier sera donné à cette édition.

- Pôle d'éducation à l'image : **7.850 €**

VIDEOFORMES : **40 110 €**

L'association programme chaque année un Festival de renommée internationale dans le domaine de l'art vidéo, du multimédia et des nouvelles technologies qui touche un large public.

L'édition 2008 innovera par la mise en œuvre d'une projection vidéo monumentale à destination du grand public visible depuis le tram.

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES : **421.990 €**

Labellisé quatre étoiles, l'Office de Tourisme et des Congrès participe activement au développement de la cité et met en œuvre des dispositifs visant à promouvoir l'image de la Ville (accueil des publics, visites guidées, conférences, séjours touristiques, excursions…).

IL ETAIT UNE FOIS MONTFERRAND : **30.000 €**

Organisera en juin 2008, la 13ème édition des fêtes médiévales du Dauphin d'Auvergne sur le thème des « foires de Montferrand » au Moyen-Age.

COMITE DES FETES : 15.000 €

Le Comité participe à l'animation de la Ville par l'organisation de différentes manifestations programmées le plus souvent à la Maison du Peuple.

COMITE D'ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES : 288 940 €

Propose de nombreuses activités culturelles et sportives ainsi que diverses prestations au personnel municipal et à celui du C.C.A.S.

MUSICA MEDIANTE CONCERT : 6.000 €

L'association organise chaque année le Festival "Les Meltiques" de Montferrand.

FORUM INTERNATIONAL DE PERCUSSIONS EN AUVERGNE : 10 000 €

L'association programme tous les trois ans un Concours International de Percussions dont la prochaine édition se déroulera en 2008.

SOCIETE DES AMIS DES UNIVERSITES DE CLERMONT-FERRAND – ALLIANCE UNIVERSITAIRE AUVERGNE : 5.000 €

Cet organisme a pour objet la promotion des Universités clermontoises. Il encourage et développe les études et les recherches faites en Auvergne et édite la revue d'Auvergne qui met à jour les connaissances sur les sujets les plus divers pour les vulgariser.

SEMAINE DE LA POESIE : 5.000 €

L'association œuvre pour une ouverture culturelle et éducative à la poésie contemporaine dans les établissements scolaires et éducatifs.

Elle organise la Semaine de la Poésie, ouverte au public le plus large, dont la 21ème édition aura lieu en mars 2008.

STENOPE : 14 000 €

L'association organise le Festival photographique « Nicephore » qui propose à partir d'un thème de nombreuses expositions dans divers lieux municipaux (Hôtel de Fontfreyde – La Tôlerie …) permettant de découvrir des artistes de renom. Elle s'attachera aussi, en cette année anniversaire, à offrir différentes lectures des événements de mai 68.

LES AMIS DU CAFE-LECTURE LES AUGUSTES : 4.000 €

L'association a pour objet la promotion de l'écrit sous toutes ses formes par la mise à disposition gratuite de journaux, revues et par la mise en place d'animations et de rencontres-débats.

CHŒUR REGIONAL D'AUVERGNE : EX CENTRE D'ART POLYPHONIQUE AUVERGNE 8.130 €

L'association assure l'accompagnement des pratiques du chant choral et contribue au développement de cette discipline par l'organisation de concerts. Elle propose une saison à Clermont-Fd.

EUROPAVOX : 50.000 €

Clermont-Ferrand accueillera en 2008 le 3ème Festival de musiques « Europavox » qui rassemble des groupes européens représentant les principaux courants de musiques actuelles (rap, pop, electro…). Cette manifestation dispose désormais d'une forte couverture médiatique internationale.

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES DU CONSERVATOIRE ET CENTRE D'AIDE A LA PRATIQUE INSTRUMENTALE : 4.500 €

L'association a pour vocation de faciliter la pratique instrumentale par les élèves du Conservatoire en particulier par le prêt d'instruments.

ASSOCIATION COOPERATIVE SCOLAIRE DU CONSERVATOIRE : 3.000 €

L'association aide à la promotion et à l'organisation de toute action éducative et culturelle dans l'intérêt des élèves du Conservatoire.

LES AMIS DU VIEUX CLERMONT : 1.500 €

Dans le cadre du Festival du Court Métrage, cette association remet chaque année le « prix du rire Fernand Raynaud » doté par la Ville.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2007

Le Maire,
Pour le Maire, et par délégation
le Conseiller Municipal Délégué

René MAYOT